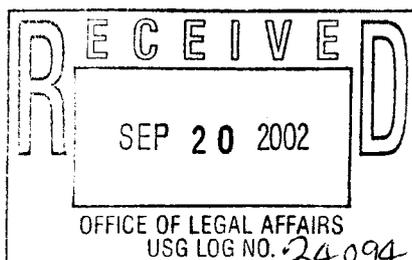


COD/40



MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
auprès des Nations Unies
238 East 68th Street
New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 517-9030
Fax: (212) 517-3032

824/REPSEN/NY/M.ND/rj

S-23

COD/12822

La Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies – Bureau du Conseiller juridique – et a l'honneur de Lui soumettre la candidature de M. Doudou NDIR, de nationalité sénégalaise, pour un poste de Juge à la Cour Pénale Internationale au titre de la liste A, lors des élections prévues en février 2003.

M. NDIR, dont le curriculum vitae est joint en annexe, est Juge de profession, spécialiste du droit pénal et de la procédure pénale, qui totalise près de 35 années d'expérience du procès pénal en sa qualité de Magistrat. Exerçant présentement les fonctions de Directeur des Affaires criminelles et des Grâces au Ministère sénégalais de la Justice, il a participé à toutes les réunions de la Commission Préparatoire de la CPI et à la Conférence diplomatique de Rome, tout en continuant d'apporter une contribution appréciée à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique pénale du Sénégal.

M. Doudou NDIR réunissant les conditions spécialement requises pour être Juge à la CPI, le Gouvernement du Sénégal a donc décidé de présenter sa candidature, avec la ferme conviction qu'une fois élu, le Juge NDIR apportera une contribution de qualité aux travaux de la Cour et au combat contre l'impunité.

La Mission Permanente du Sénégal auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat général de l'Organisation des Nations Unies – Bureau du Conseiller juridique – les assurances de sa haute considération.



New York, le 17 septembre 2002

Secrétariat général de
l'Organisation des Nations Unies
Bureau du Conseiller juridique
NEW YORK, N.Y. 10017

